



Loi Travail : une régression sociale qui précarise les salariés

Après les lois Macron et Rebsamen, le président de la République et son premier ministre s'attaquent au Code du travail en voulant « passer en force » avec la loi El Khomri.

L'Histoire retiendra que ce gouvernement veut sacrifier, en l'espace de quelques mois, un siècle de conquêtes sociales.

Ce projet de loi Travail prévoit notamment :

- des licenciements économiques facilités
- le plafonnement des indemnités prud'homales
- le déplaçonnement du temps de travail de 35h vers 60 h par semaine
- moins d'indemnités pour les malades et les accidentés
- la remise en cause de la durée de congé en cas de décès d'un proche
- le fractionnement des 11 heures de repos obligatoires
- les temps d'astreinte décomptés des temps de repos
- La mise en place du référendum-chantage pour contourner les organisations syndicales

Les syndicats CGT et CFTC du *Figaro* exigent le retrait du projet de loi Travail

Pour les employés, les cadres et les journalistes du *Figaro*, cette loi destructrice d'emploi peut dès demain remettre en cause nos conventions collectives et nos accords d'entreprise.

TOUS ENSEMBLE donnons-nous rendez-vous le **mercredi 9 mars à 12h30**, au siège du Medef, 55, avenue Bosquet (*métro Ecole militaire*) et à **14 heures**, place de la République (*métro République*), pour dire **NON MERCI** à cette loi Travail.

